

Note préparatoire pour un évènement parallèle sur la faisabilité d'un Programme sur les Paysages du Bassin du Congo en vue de la septième reconstitution du FEM

Salle SAWA I, mardi 24 octobre, 18h45-20h30

Contexte

Les réunions du Partenariat des Forêts du bassin du Congo sont une occasion pour le FEM de rencontrer les acteurs techniques et financiers impliqués dans le bassin du Congo, faire le point sur l'état de la programmation du cycle actuel (FEM6), échanger et renforcer l'idée de programme FEM7 sur les paysages des Forêts du bassin du Congo.

Le Fonds pour l'Environnement Mondial est le mécanisme financier des conventions majeures de l'environnement depuis 1991. Il appuie les pays à mettre en œuvre leurs obligations dans le cadre des conventions internationales. La première réunion sur la 7ème reconstitution a eu lieu à Paris les 28-30 mars 2017 et a recommandé d'intégrer l'idée d'un programme pour les paysages du bassin du Congo.

Trois séries de questions ont été posées à chaque programme pour s'assurer de 1) la cohérence avec les accords internationaux de l'environnement (les Conventions), 2) l'identification de l'avantage comparatif du FEM et l'additionnalité/la spécificité des contributions du FEM et 3) la valeur ajoutée et l'efficacité d'une approche programme par rapport à un mode classique d'interventions par projets.

Le 28 Juin 2017, sept points focaux opérationnels du FEM de la région ont signé une motion de soutien à cette idée de programme FEM7, assistés de quelques points focaux des conventions, des agences du FEM, d'ONG et d'institutions régionales.

La seconde réunion de reconstitution a eu lieu à Addis Ababa les 1-3 octobre 2017. L'idée d'une initiative sur les paysages du bassin du Congo a été confirmée, Des critères doivent être fixes et expliqués pour permettre à tous les pays de candidater.

Objectifs de l'évènement parallèle du 24 octobre 2017, 18h30-20h30, Douala, Cameroun.

A partir de la motion de soutien des points focaux opérationnels du FEM, il est proposé d'alimenter la réflexion technique en proposant trois points d'entrée pour le programme : les forêts, la biodiversité, les populations dépendantes des forêts.

Trois présentations sont proposées pour illustrer ces trois points d'entrée :

- *Les populations dépendantes des forêts du bassin du Congo : communautés locales, peuples autochtones et moyens durable d'existence*, Patrice Bigombe, CERA
- *Les Forêts du bassin du Congo : biodiversité d'importance internationale*, Emma Stockes, WCS
- *Les Forêts du bassin du Congo, zones à forte concentration de carbone*, Kenneth Angu, IUCN

Une synthèse sera proposée par Jean-Marc Sinnassamy, Secrétaire du FEM, avec les messages et recommandations issus de la seconde réunion de reconstitution (Addis Ababa, 3 Octobre 2017).

Une discussion est proposée à partir de ces points d'entrée pour identifier des programmes de base, des sources de cofinancement, les bonnes pratiques et leçons des programmes stratégiques d'autres donateurs et partenaires (CARPE-USAID, CAFI, ECOFAC, etc.) et les critères d'accès à l'initiative FEM7 pour les paysages du bassin du Congo.

Public attendu

Partenaires des Forêts du Bassin du Congo : Services de l'Etat (environnement, forêts, agriculture), y compris les points focaux du FEM et des conventions, etc, participants à la COMIFAC, ONG, coopérations bilatérales, institutions multilatérales, fondations, Agences du FEM,

Pour en savoir plus :

- Le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), : <http://www.thegef.org/about-us>
- Le processus de la reconstitution, 1^{ère} réunion de Paris : <http://www.thegef.org/council-meetings/gef-7-replenishment-first-meeting>
- Le processus de la reconstitution, 2^{nde} réunion de Addis :